



## Appel à candidatures

Chargé.e d'étude pollution lumineuse et biodiversité dans le cadre  
du suivi de la RICE (réserve internationale de ciel étoilé)

### Statut

Poste de catégorie B (technicien) à temps complet.

Contrat à durée déterminée de 5 mois à pourvoir du **1<sup>er</sup> juin 2026 au 31 octobre 2026** inclus, sous réserve de la disponibilité budgétaire suite à la période actuelle de « services votés ».

### Le Parc national des Cévennes

Territoire de moyenne montagne, le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km<sup>2</sup> avec un cœur protégé habité avoisinant environ un tiers de sa surface. Il est réparti sur les départements de la Lozère, le Gard ainsi qu'aux confins de l'Ardèche.

La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant cet héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

La charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement tout en répondant aux aspirations des acteurs locaux.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) doit assurer trois missions : i) connaître et protéger les patrimoines, ii) accompagner le développement durable, iii) accueillir et sensibiliser les publics.

Le cœur du Parc national des Cévennes abrite une population permanente significative, expliquant l'enjeu majeur du territoire de concilier les activités économiques (agriculture, forêt, tourisme ...) et la protection des patrimoines, qu'ils soient naturels, paysagers ou culturels.

### Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes (PNC)

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac Trois Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

Le poste, rattaché à la direction de l'EP PNC, est placé sous l'autorité hiérarchique du délégué territorial du massif Causses- Gorges.

Il.elle travaillera en lien étroit avec le chargé de mission faune pour les actions liées à la biodiversité.

Le délégué territorial Causses-Gorges quant à lui, est basé sur le site du Villaret (Hures la Parade / 48150), à 30 mn du siège de l'EP PNC à Florac.

Le poste de chargé.e d'étude pollution lumineuse et biodiversité dans le cadre du suivi de la RICE est basé au siège de l'EP PNC à Florac (48400 Florac Trois Rivières).

## Missions

L'agent.e a pour mission :

- d'apporter une aide à la rédaction, en anglais, du rapport annuel de la RICE PNC, qui comprend des activités menées sur les 3 volets suivants :
  - o travaux de modernisation de l'éclairage public,
  - o mesures de la qualité du ciel étoilé,
  - o actions de sensibilisation autour de la Nuit.
  - o le suivi et le recueil des mesures de qualité de ciel étoilé grâce au réseau de mesures manuelles et au traitement des données via le système NINOX,
- de participer à deux protocoles de suivi de l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité nocturne par :
  - o la mise en place de systèmes de capture d'invertébrés et d'enregistreurs d'ultrasons (chiroptères et orthoptères) sur une quinzaine de mâts en lien avec un gestionnaire,
  - o la réalisation d'une campagne de collecte des invertébrés et des ultrasons sur cartes SD,
  - o le stockage des données et la participation à la détermination des invertébrés,
  - o l'analyse des données et la mise en forme pour permettre une diffusion des résultats.
- de suivre d'autres projets qui s'inscrivent dans le cadre de la RICE comme les belvédères d'observation des étoiles.

Les missions pourront être amenées à évoluer, à la marge, en fonction de l'organisation du service et de l'établissement.

Pour mener à bien ses missions, l'agent.e participe aux réunions internes et externes avec les différents partenaires impliqués dans la gestion de la RICE.

Des déplacements sont à prévoir sur l'ensemble du Parc national, principalement sur la Lozère et le Gard. Pour cela l'agent.e pourra utiliser des véhicules du pool de Florac dans la limite de leur disponibilité.

## Compétences

- connaissances (minimales) des enjeux liés à l'éclairage public et à la pollution lumineuse,
- connaissances et intérêt pour la biodiversité et les protocoles naturalistes,
- connaissances naturalistes
- bonnes qualités rédactionnelles,
- bonne maîtrise de l'anglais (au moins à l'écrit),
- maîtrise de QGIS et d'Excel,
- goût du contact et aisance relationnelle,
- aptitude au travail en équipe, sens de l'organisation,
- maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique.

## Diplômes, expérience et niveau de formation

- formation de type Master 1 et 2 en écologie et développement durable,
- expérience professionnelle souhaitée en écologie et développement durable, ou de la pollution lumineuse,
- permis de conduire.

## Modalités administratives

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae, **pour le vendredi 27 février 2026 au plus tard.**

par courriel avec accusé de réception à :

[candidatures.pnc@cevennes-parcnational.fr](mailto:candidatures.pnc@cevennes-parcnational.fr)

ou, le cas échéant,

par courrier à l'attention de M. le Directeur,

Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

**La direction de l'établissement public du Parc national des Cévennes convoquera les candidats sélectionnés le mercredi 18 mars 2026 après-midi.**

Cette date fera l'objet d'une confirmation aux candidats sélectionnés lors de l'envoi de leur convocation à l'entretien.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

M Scherrer Richard,

délégué territorial du massif Causses-Gorges

Tel : 06.77.97.29.93

Courriel : [richard.scherrer@cevennes-parcnational.fr](mailto:richard.scherrer@cevennes-parcnational.fr)

Pour toute question administrative, s'adresser à [sq.rh@cevennes-parcnational.fr](mailto:sq.rh@cevennes-parcnational.fr)